



Télé-compteur foudre

2009/06/01 00:00:00
 2009/06/30 23:59:59
 Heure GMT

2009/06/01 00:00:00

■ Nb=2

2009/06/05 23:59:59

■ Nb=0

2009/06/10 23:59:59

■ Nb=0

2009/06/15 23:59:59

■ Nb=0

2009/06/20 23:59:59

■ Nb=6

2009/06/25 23:59:59

■ Nb=0

2009/06/30 23:59:59

Nombre d'arcs

Positifs : 4
 Négatifs : 4
 Total : 8

Référence : 31-112724

Télé-compteur foudre

Date de réalisation : 2009/12/17 08:22:00
Référence : 31-112724
Période d'étude : du 2009/06/01 00:00:00 au 2009/06/30 23:59:59 (GMT)
Rayon : 2 km
Position du centre : Latitude = 42.51 Longitude = 1.53
Résultat : 8 arcs

num.	date	lat.	long.	intens.	dist.	dir.
	dd/mm/yyyy hh:mm:ss			kA	km	deg
1	05/06/2009 20:03:19	42.5191	1.5073	-7.8	1.9	288
2	05/06/2009 20:13:31	42.5221	1.5337	-15.0	1.0	19
3	24/06/2009 15:10:50	42.5103	1.5425	109.2	1.1	110
4	24/06/2009 15:14:13	42.5125	1.5213	43.3	0.7	258
5	24/06/2009 15:14:13	42.5051	1.5237	40.6	1.1	207
6	25/06/2009 03:49:11	42.5156	1.5422	216.5	1.0	79
7	25/06/2009 13:21:53	42.4998	1.5162	-13.6	1.9	216
8	25/06/2009 13:34:16	42.5058	1.5112	-12.0	1.8	240

Légende

num. : numéro de l'impact dans la liste de l'expertise.

date : date de l'impact au format Jour/Mois/Année.

: heure de l'impact à la seconde, indiquée en heure locale (MET) ou en UTC (ajouter + 1 pour l'heure locale d'hiver) (ajouter + 2 pour l'heure locale d'été).

lat. : latitude de l'impact en degrés décimaux.

long.* : longitude de l'impact en degrés décimaux.

intens. : polarité et intensité crête du courant de décharge en kiloampères (1 kA = 1000 A).

gd-axe : demi grand axe de l'ellipse de précision de localisation en km.

pt-axe : demi petit axe de l'ellipse de précision de localisation en km.

inclin : inclinaison en degrés de l'ellipse par rapport au Nord.

dist. : distance en kilomètres entre le point d'impact et le centre du site dont les coordonnées ont été fournies, ou par défaut la commune de référence (mesurée à partir de l'hôtel de ville de la commune).

dir. : direction angulaire du point d'impact par rapport au Nord géographique (en degrés, sens horaire), vu du centre de l'expertise.

* : *paramètres optionnels*

Le Télé-compteur foudre permet d'être en conformité avec l'arrêté du 15 janvier 2008, et la circulaire du 24 avril 2008 relatif à la protection contre la foudre de certaines installations classées (ICPE).

Pour une vérification systématique des moyens de protection après une activité foudre sur le site, le Télé-compteur permet de dater, de localiser et d'enregistrer les agressions de la foudre sur votre site conformément aux exigences de la circulaire.

METEORAGE, filiale de METEO-FRANCE, exploite le Réseau National de Détection de la foudre.

Les informations fournies sont la propriété exclusive de METEORAGE. Les redevances payées par le client correspondent à un droit d'utilisation unique de ces informations, mais ne lui confèrent aucun droit de propriété sur elles ni de diffusion. Ce service est couvert par les Conditions Générales de Vente de METEORAGE, consultables sur le site <http://www.meteorage.fr>.

METEORAGE Adresse : Centre Hélioparc, 2 av. Pierre Angot
64053 PAU cedex 9